



PRATIQUE

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES EAUX USÉES SECTEUR BOURG DE TREILLIÈRES ET PASSAGE DE LA CHESNAIE

Mis en ligne le 27 janvier 2021

Sur la commune de **Treillières**, des **travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées** vont être réalisés **dans le secteur Bourg de Treillières et passage de la Chesnaie**. Les travaux démarreront **le lundi 1er février pour une durée de 4 semaines** et se dérouleront en deux phases :

1ère phase du 1er février au 12 février
2ème phase du 22 février au 25 février

Afin de mener à bien les travaux, **des routes barrées seront mis en place :**

passage de la Chesnaie (lors de la première phase)
avenue de la Gare (lors de la deuxième phase)

Une **circulation alternée sera réalisée rue de la mairie** (lors de la première phase) de 9h15 à 16h.

Durant toute cette période de travaux :

la circulation sera maintenue pendant la période scolaire **pour les transports scolaires**.

Le service prévention et gestion des déchets informera les riverains sur les collectes suivant les conditions de circulation

Maintien des accès piétons aux commerces du Passage de la Chesnaie. Des parkings sont à proximité de la mairie et place du marché (sauf la matinée du jeudi et du dimanche)

Le plan de situation des travaux et des parkings

Consulter [le plan des travaux et des parkings](#)



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.